

# Bonjour

WWW.BLENOD.FR

# 51 - NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2024  
MAGAZINE D'INFORMATIONS  
DE LA VILLE

# BLENOD

À LA UNE - PAGE 8

## Au cœur des Services Techniques

**BLENOD**  
les-ponts-a-mousson



**P.7**  
Bienvenue à  
Yohan Morbin



**P.10**  
Modernisation des  
installations sportives



**P.14**  
Comprendre  
l'entretien du  
cimetière bellédonien



## SUIVEZ NOUS !



**Directeur de la publication :**  
Bernard Bertelle

**Textes :** Lola Hody, Maxence Philippot, Ilknur Tosun-Özipek, Naïma Boukidar, Latifa Zeggani

**Photos :** Ville de Blénod, Lola Hody, Patrick Martin, Ilknur Tosun-Özipek, CS Blénod

**Conception :** anagram

**Impression :** La Moderne

**Edité par la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson**  
220 avenue Victor-Claude  
BP 285 - 54 700  
Blénod-lès-Pont-à-Mousson

**Horaires d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
Permanence le samedi matin de 9 h à 11 h pour "Etat-Civil" uniquement.  
(sauf durant les vacances estivales et de fin d'année)  
Tél : 03 83 80 43 00  
Écrire via [www.blenod.fr/contact](http://www.blenod.fr/contact)

### NUMÉROS D'URGENCE

- **Sos médecin 54**  
(cabinet médical de garde à l'arrière de la mairie): consultations samedi de 12 h à 20 h et dimanche de 8 h à 20 h, après appel du 15 ou 3624
- **Samu: 15**
- **Police Nationale: 17**
- **Pompiers: 18**
- **N° d'urgence européen: 112**
- **Urgences sociales: 115**
- **Enfance maltraitée: 119**
- **Violences conjugales: 3919**
- **Drogue infos services : 0 800 23 13 13**

## SOMMAIRE *Découvrez votre magazine municipal*



### P.4-5 BONJOUR LE RECAP' !



### P.6-7 BONJOUR L'ACTU' !

- COUP DE PROJECTEUR SUR LE CINÉMA VILAR
- À LA DÉCOUVERTE DES ANIMAUX ET DU SAVOIR-FAIRE ARTISANAL
- BLÉNOD EN CHANTIER POUR UNE CIRCULATION AMÉLIORÉE
- BIENVENUE À YOHAN MORBIN



### P.8-9 BONJOUR LA UNE !



### P.10 BONJOUR LE SPORT !

- MODERNISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES



### P.11 BONJOUR LA PROG' !



### P.12 BONJOUR L'AGENDA !



### P.13 BONJOUR LE ZOOM !



### P.14 BONJOUR LA NATURE !



## Le plus dur est-il à venir avec ce nouveau gouvernement ?

Le plus dur est-il à venir avec ce nouveau gouvernement ? À peine installé, et déjà les premières inquiétudes surgissent. Comme à chaque fois, les collectivités seraient responsables d'une partie du déficit. Mais de qui se moque-t-on ?

Depuis 2014, notre ville ne perçoit plus aucune dotation globale de fonctionnement, et pourtant l'État continue à nous prélever annuellement 70 000 € sur notre budget, qui doit pourtant rester équilibré. Alors que j'écris ces lignes, je n'ai aucune idée de ce qui nous attend. Devons-nous encore contribuer davantage ? Nos ressources vont-elles être ponctionnées encore plus ? Notre autonomie financière est déjà extrêmement fragile, malgré une gestion rigoureuse.

Nous avons réduit notre dette de 50 % et dégagé plus de 800 000 € de résultat de fonctionnement en 2023 pour financer nos investissements 2024-2025. Nous avons également lancé de grands projets, tels que le groupe scolaire et la rue du Saule, avec des plans de financement incluant des subventions de l'État et de ses agences, de la région et du département. Mais aujourd'hui, tout cela semble remis en question pour permettre à l'État de réaliser des économies. On nous promet un accompagnement, puis on nous coupe les vivres. Comment peut-on mener des projets dans ces conditions ? Comment construire quand on ignore quelle sera notre capacité financière ? Cela devient réellement insensé.

Gérer une collectivité avec si peu de visibilité est tout bonnement intenable. Déjà que nos leviers financiers sont limités, il n'est pas envisageable de recourir une nouvelle fois à la taxe foncière. À Blénod, les élus et l'ensemble des services redoublent d'efforts pour maîtriser les dépenses de fonctionnement et maximiser les subventions pour tous nos projets.

Chaque dossier est soigneusement élaboré avec des recettes dédiées, comme ce fut le cas pour les nouvelles installations du Centre Michel Bertelle, financées à 65 % par des subventions. Quant au groupe scolaire, il va démarrer avec un budget de travaux de 10,5 millions d'euros hors-taxes, dont 3 millions en subventions espérées. Comment peut-on demander plus aux collectivités et à nos concitoyens ?

Qui est responsable de la dette ?

Qui gouverne ce pays depuis 2017 ?

Ras le bol des incompetents.

*Bernard Bertelle*

**Maire de Blénod  
Conseiller départemental  
de Meurthe-et-Moselle**



# BONJOUR LE RÉCAP'

  @blenod.pam

+ de photos sur les réseaux sociaux, suivez-nous!



*Fête des associations*

*Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants*



*Ciné Drive In*

*Fête de la ferme et des terroirs*



Festival du film arabe  
Octobre Rose 2024



Soupe de la solidarité



# BONJOUR L'ACTU !

## *A la découverte des animaux et des savoir-faires artisanaux*

Le centre Michel-Bertelle a attiré, en septembre dernier, un public venu en nombre et curieux à l'occasion de la première édition de la Fête de la Ferme et des Terroirs, un nouvel événement organisé par la Ville. Ce projet, lancé par l'équipe municipale, a été porté par le soutien du service événementiel et des services techniques.

La journée, riche en animations, a largement contribué au succès de la fête : balades à poney, ludothèque, ateliers de fabrication de savon, farine et pain, quiz, ainsi qu'un marché campagnard ont enchanté petits et grands. Le tout s'est déroulé dans une ambiance conviviale, agrémentée d'une buvette, d'une restauration sur place, et de deux représentations très applaudies de danse polonaise par la troupe Wieliczka.



L'exposition avicole a été l'une des attractions phares de la manifestation, avec des animaux à plumes présentés par l'association avicole de Château-Salins. Une démonstration de concours s'est déroulée sous l'égide d'un jury, expliquant au public les critères d'évaluation des plus beaux spécimens.



Fort de ce succès, la Fête de la Ferme et des Terroirs semble promise à devenir un rendez-vous incontournable à Blénod. Pour les futures éditions, la Ville voit les choses en grand avec une plus large diversité d'exposants, pour répondre encore mieux aux attentes des visiteurs. Rendez-vous l'année prochaine !

## *Blénod en chantier pour une circulation améliorée*



En parallèle des investissements de voirie plus importants, la municipalité intervient pour des opérations plus ciblées sur ses routes. Ainsi, trois trottoirs jugés dangereux ont été traités dans la rue des Morées, la rue Salvador Allende et l'avenue de la Petite suisse afin d'assurer la sécurité des passants.

Comme chaque année, la peinture routière a été rafraîchie à certains endroits de la ville, que ce soit pour la sécurisation des piétons, la réglementation des stationnements ou encore celle de voirie.

En ce qui concerne les opérations de revêtement, une section de l'allée du Long Rupt a été renouvelée en enrobés pour un coût de 38 000 €, à la suite de l'ouverture de la voirie pour la reprise de l'assainissement du futur groupe scolaire. Enfin, la rue du Bois-le-Prêtre a été traitée en enrobés coulés à froid, dans l'attente d'une réhabilitation totale dans les prochaines années. Cette opération passagère a permis le traitement de 500 mètres linéaires pour une somme de 34 000 €.

# Bienvenue à Johan Morbin



## Parlez-nous de votre parcours ?

J'ai 34 ans et été habitant de Blénod pendant 25 ans. Je suis un grand passionné de sport et notamment de football. J'ai d'ailleurs côtoyé les clubs de la ville pendant une quinzaine d'année.

J'ai passé un BP JEPS APT (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport Activité Physique pour Tous) à Blénod. Ensuite, j'ai passé 9 ans en tant qu'animateur sportif à Saizerais.

## Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre le service Sports et Associations de la mairie de Blénod ?

Principalement le projet proposé par le Maire, c'est-à-dire le développement du sport dans la commune. C'est un bon défi à relever !

## Quelles sont vos premières impressions sur la ville et ses infrastructures sportives ?

Je connais très bien la ville, et selon moi les événements participent à son enrichissement : Octobre Rose, Saint Nicolas, les différents spectacles, les associations, les clubs, etc... J'avoue être impressionné par le développement et la qualité des infrastructures avec notamment le pump track, les terrains de foot, les courts de paddle, ou bien encore le décapark.

## Quels sont vos objectifs principaux pour le développement du sport et des associations à Blénod ?

Dans un premier temps, favoriser le sport pour nos enfants. Cela comprend des interventions dans nos écoles élémentaires et primaires. Dans un second, travailler pour pouvoir remettre



en place des stages multisports pendant les vacances scolaires. Viendra ensuite le développement de la partie ado des 11-17 ans avec des accueils et pourquoi pas des colonies de vacances.

## Quels sont les projets ou initiatives que vous aimeriez mettre en place dans un avenir proche ?

J'ai une liste d'une dizaine de projets qui englobe le sport pour tous, la jeunesse ou des grandes manifestations. Si tout cela se réalise, je serais le plus heureux ! J'aimerais aussi voir la création d'un événement tel que le téléthon dans notre ville, afin de rassembler les Bellédoniens de tout âge.

## Qu'est-ce qui vous passionne le plus dans votre nouveau rôle ?

Pouvoir penser sport toute la journée tout en gardant un contact sur le terrain, bien sûr. Je pense également à redynamiser le sport dans la ville, mettre en place des projets, c'est hyper passionnant. Je vis de ma passion, il n'y a rien de plus beau.

## COUP DE PROJECTEUR SUR LE CINÉMA VILAR

Le Ciné Vilar, bien ancré dans le paysage cinématographique local, trouve son rythme de croisière et s'affirme comme un complément précieux à la programmation du Cinéma Concorde de Pont-à-Mousson. Sous l'impulsion d'André Maurice Carlotti, le Ciné Vilar intègre pleinement la culture bellédonienne, insufflant ainsi une dynamique positive dans notre commune.

Chaque semaine, le Ciné Vilar propose en moyenne cinq films, répartis sur vingt séances, offrant ainsi une diversité qui répond aux goûts variés des spectateurs :

- Les animations pour les enfants représentent un point fort de la programmation. Récemment, l'événement



autour du film « Croquette », en partenariat avec l'association locale « Bellédocats », a rencontré un véritable succès auprès du jeune public.

- Le Ciné Vilar s'inscrit également dans une démarche d'ouverture et de dialogue, en

participant à l'initiative Mousson citoyenne. Des séances de débat sur des thèmes de société, animées par des intervenants qualifiés, sont régulièrement organisées.

- Un autre atout majeur du Ciné Vilar réside dans son accessibilité, notamment pour les groupes de seniors. Des établissements tels que l'Arсед, la résidence Philippe de Gueldre, les seniors de Maidières et l'EHPAD Joseph Magot viennent régulièrement profiter des projections.

Pour l'année à venir, des projets ambitieux visent à améliorer encore l'expérience des spectateurs. La rénovation des fauteuils et du revêtement des sols est à l'étude et les perspectives semblent encourageantes.



# BONJOUR LA UNE !

## Au cœur des services techniques

LES SERVICES TECHNIQUES DE BLÉNOD VEILLENT À L'ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC, LA MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES ET LA RÉALISATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT. PRÉSENTATION...



### DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Le directeur des services techniques est responsable de l'ensemble des services techniques. Il fait partie de la Direction Générale, en lien direct avec le représentant de l'autorité territoriale et le Directeur Général des Services. Son rôle est de proposer des projets ainsi que de mener à bien la feuille de route de la mandature.



### RESPONSABLE DE SERVICES

Le responsable des services coordonne les équipes techniques, optimise les opérations et assure la sécurité. Selon la taille de la commune, plusieurs responsables peuvent gérer divers pôles : voirie, espaces verts, patrimoine bâti, ou centre technique municipal.



### AGENT DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents polyvalents sont capables de remplir des missions variées : entretien des espaces verts, petits travaux de maintenance (bâtiments et voirie), entretien courant du matériel et des locaux, etc. Ces agents dépendent du directeur du centre technique municipal. Ils sont également sollicités en cas d'urgence, 24h/24 et 7j/7 (astreintes techniques).



### LES ESPACES VERTS



- l'entretien : taille, élagage, tonte, désherbage, etc.
- le fleurissement et plantation selon la saison ;
- l'entretien et réaménagement des ronds points ;
- etc.



### LA VOIRIE

- l'entretien de la voirie ;
- la propreté urbaine ;
- l'autorisations de voirie ;
  - du lien avec les concessionnaires (eau, électricité, télécom ...)
  - du désencombrement et déneigement de la voirie ;
  - de la signalisation ;
  - des décorations de Noël ;
  - etc.



### LES ÉTABLISSEMENTS COMMUNAUX

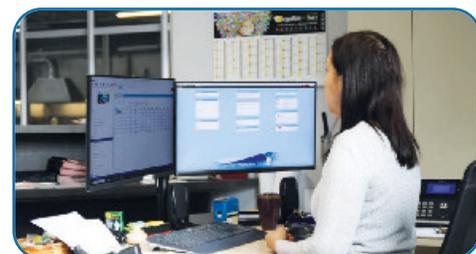
- l'entretien et la maintenance des bâtiments communaux (mairie, école, gymnase, etc.) : chauffage ; électricité ; plomberie ; peinture ; menuiserie ; etc.

## LES MISSIONS



### LES FÊTES ET LES MANIFESTATIONS

Ils apportent également un soutien logistique et technique pour l'organisation des fêtes ou des manifestations organisées par la commune.



# Le saviez vous ?

## LES SERVICES TECHNIQUES OEUVRENT CHAQUE JOUR POUR...



46 bâtiments publics et logements communaux

**430 INTERVENTIONS PROGRAMMEES**



hors interventions d'urgence sur 1 an

**1200 POINTS LUMINEUX**

**25 VEHICULES COMMUNAUX**



dont 2 mini bus qui sont mis à disposition des associations



Forêts communales

**80 HECTARES**



Espaces-verts aux abords  
d'établissements publics



**3 HECTARES / 27 KM DE VOIRIES**

**1500 ARBRES RÉPERTORIÉS / 313 ARBRES EN ALIGNEMENT**



Massifs paysagers

**29 HECTARES**



Cimetière

**1 HECTARE**



Terrains de sport

**6 HECTARES**



Fleurissement  
hors-sol

**230 JARDINIÈRES ET SUSPENSIONS**



Éclairage public

**-50 % DE CONSOMMATION EN 3 ANS**

grâce au passage en LEDs, sans  
bouger l'intensité de l'éclairage,

**200 000 KWH ECONOMISEES**

sur les bâtiments municipaux.



Massifs de fleurs

**20 EN PLEINE TERRE**



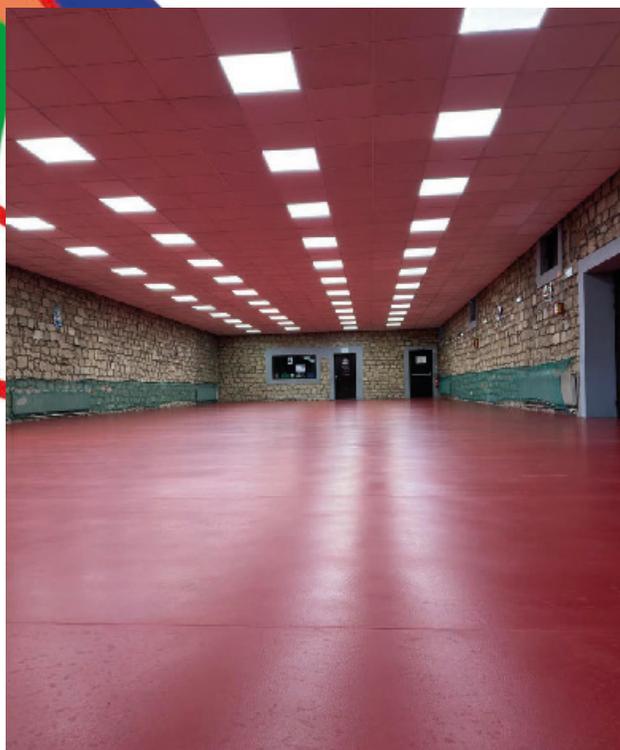
Pelouses et gazons

**25 HECTARES**



# BONJOUR LE SPORT !

## Modernisation des installations sportives



**D**urant les mois de juillet et août, la municipalité a procédé au **remplacement du sol de la salle Jeannot Bianchi**, utilisée quotidiennement par les collégiens de l'établissement Vincent-Van-Gogh et le club du Blénod-Montauville Tennis de table. Ce sont ainsi plus de 35 000 € qui ont été investis pour la mise en place d'un tout nouveau sol de couleur rouge, répondant aux normes de la fédération. Ces travaux sont la dernière étape de la réhabilitation de cette salle historique de la ville qui avait vu son éclairage être modifié récemment. A cela, s'ajoute le remplacement annuel d'une table de tennis de table qui permet le renouvellement continu du

matériel municipal mis à disposition des collégiens et des licenciés de l'association locale.

**Du côté des installations liées au football**, la collectivité a procédé au remplacement de l'éclairage du terrain 2 du stade des Fonderies durant la première quinzaine du mois de septembre. Cette opération a consisté au remplacement de deux mâts, ainsi qu'à l'installation de nouvelles fondations pour ces mâts, et de l'ensemble des systèmes d'éclairage avec un passage complet en technologie LED. L'opération a eu un coût de plus de 50 000 €, financé en partie par la Fonds d'aide au football amateur (FAFA). Ce remplacement va permettre une homologation du

terrain 2 au niveau E6 ce qui donnera la possibilité au CS Blénod de jouer des matchs de compétition en nocturne, en cas de besoin. Ces travaux s'inscrivent dans le partenariat entre la collectivité et l'association, avec un plan pluriannuel d'investissements qui doit permettre à la fois à la ville de maintenir ses installations en bon état de fonctionnement et au club de pouvoir se développer. Ce partenariat s'est matérialisé par le remplacement de l'éclairage du terrain synthétique et du terrain 3 du stade des Fonderies, mais aussi par des opérations plus légères comme le remplacement annuel des buts de foot par exemple, et doit se poursuivre dans les années à venir.



# BONJOUR LA PROG' !



## FÊTE DU LIVRE

**Dimanche 17 novembre 2024 de 10h à 17h  
au centre Michel Bertelle**

Nouvelle édition avec au programme des lectures, des ateliers manga, des interviews et micro-trottoir, des spectacles, des quiz et du cosplay. Profitez du bon d'achat de 10 € offert par la ville aux Bellédoniens scolarisés de la maternelle au collège qui seront distribués dans les classes. Les élèves bellédoniens scolarisés à l'extérieur de la commune sont invités à retirer leur bon d'achat en mairie en fournissant un justificatif de domicile et un certificat de scolarité. **GRATUIT**



## SAINT NICOLAS

**Vendredi 6 décembre**

Passage dans les écoles

**Samedi 7 décembre**

Dès 17h départ devant la mairie

Distribution de jouets lumineux, puis départ du défilé au son des Os Bombos de Liverdun accompagnés des échassiers cracheurs de feu. Goûter, séance photo (autorisation droit à l'image sur [www.blenod.fr](http://www.blenod.fr)) et spectacle "Nom d'une bûche" de la Scène champenoise. **GRATUIT**



## VŒUX À LA POPULATION

**Vendredi 10 janvier 2025 au Centre Michel Bertelle**

M. Bernard Bertelle a l'honneur de vous convier au centre Michel Bertelle pour célébrer ensemble la nouvelle année. **GRATUIT**



## BLÉNOD COMEDY CLUB

**Vendredi 24 janvier 2025** *Julien Strelzyk*

Tarif normal : 25€ / Tarif réduit (spécial bellédonien) : 22€

**Samedi 15 février 2025** *Chicandier*

Tarif normal : 32€ / Tarif réduit (spécial bellédonien) : 29€

**Vendredi 28 mars 2025** *Smain*

Tarif normal : 25€ / Tarif réduit (spécial bellédonien) : 22€

**Vendredi 4 avril 2025** *Amandine Lourdel*

Tarif normal : 25€ / Tarif réduit (spécial bellédonien) : 22€

**Vendredi 2 mai 2025** *Alexis Tramoni*

Tarif normal : 25€ / Tarif réduit (spécial bellédonien) : 22€

**Vendredi 16 mai 2025** *Titoff*

Tarif normal : 25€ / Tarif réduit (spécial bellédonien) : 22€



## MOUSSON DU RIRE

**Vendredi 28 février 2025** *Marc-Antoine Le Bret*

Tarif cat. 1 : 35€ / Tarif cat. 2 : 28€ / Tarif réduit (spécial bellédonien) : 25€

**Samedi 1<sup>er</sup> mars 2025** *Laurent Baffie*

Tarif cat. 1 : 35€ / Tarif cat. 2 : 28€ / Tarif réduit (spécial bellédonien) : 25€

**Dimanche 2 mars 2025** *Philippe Candoloro & Nelson Monfort*

Tarif cat. 1 : 39€ / Tarif cat. 2 : 33€ / Tarif réduit (spécial bellédonien) : 30€

**TARIF RÉDUIT POUR LES BELLÉDONIENS UNIQUEMENT SUR PRÉSENTATION D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE, PAR PERSONNE ET DE MOINS DE 6 MOIS**





# BONJOUR L'AGENDA !



## Don du sang

Collecte du sang pour assurer les soins aux malades ayant besoin d'une transfusion sanguine prévue le mardi 19 novembre 2024 dans la salle des Banquets à partir de 16h jusqu'à 19h30.

Pour donner votre sang, vous devez :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Être reconnu(e) apte au don lors de l'entretien préalable au don
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo
- Manger avant et bien vous hydrater tout au long du parcours

**Pour plus de renseignements, contactez l'association Amicale des donneurs de sang de Pont-à-Mousson : 06 89 50 87 86 - dondusangpam@yahoo.com**



## Réveillon

Moment de partage et de convivialité, l'association du foyer Ambroise Croizat vous convie au Réveillon le mardi 31 décembre 2024 à 20h au Centre Michel Bertelle.

**Tarif du réveillon : 82€**

**Pour plus de renseignements, contactez l'association Ambroise Croizat : 06 78 14 21 33 patrice265@wanadoo.fr**



## Belote - Ambroise Croizat

Le concours de belote se déroulera le mercredi 20 novembre 2024 à 14h ainsi que le 18 décembre 2024 à 14h au Foyer Ambroise-Croizat.

**Tarif : 12€ par personne (boisson et pâtisserie offertes)**

**Pour plus d'informations, contactez l'association Ambroise-Croizat : 03 83 81 25 55 / 06 78 14 21 33 / patrice265@wanadoo.fr**



## Ciné seniors

Séance du mardi 1er octobre 2024 reportée à mardi 22 octobre 2024 à 14h ainsi que la séance du mardi 05 novembre 2024 reportée à mardi 12 novembre à 14h au Ciné-Vilar.

**Séance spécial seniors : Gratuit pour les seniors Bellédoniens et 4,50€ pour les seniors extérieurs.**

**Pour plus d'informations contactez le : 03.83.80.43.25 ou via ccas@blenod.fr Venez nombreux !!**



## Colis de Noël

Bernard Bertelle, Maire de Blénod les Pont-à-Mousson, Président du centre communal d'action sociale, conseiller départemental de Meurthe-&-Moselle et Julien Hézard, Adjoint au maire délégué à la solidarité, Vice-Président du CCAS, auront le plaisir de remettre aux séniors bellédoniens leur colis de Noël le vendredi 13 décembre 2024 de 14h30 à 17h au Foyer Ambroise-Croizat.

**Pour plus de renseignements, contactez le 03.83.80.43.25 ou foyer@blenod.fr**



## Banquet de Noël

La municipalité est heureuse de vous accueillir au banquet de Noël afin de passer une agréable journée dans la convivialité et la bonne humeur !

### Menu :

- Apéritif et ses réductions
- Assiette de Noël avec sa terrine de foie gras, duo de champignons et gésiers chauds
- Pause glacée mandarine triple sec
- Tournedos de filet mignon de veau, jus parfumé au vin jaune
- Carré de pommes Charlotte, chouquette de potiron et pois gourmands
- Camembert chaud aux fruits secs et mescluns au balsamique
- Café gourmandises
- Vins Fins rouges et blancs

**Pour plus de renseignements, contactez le 03.83.80.43.25 ou foyer@blenod.fr**



## Rencontre avec Jean-Gabriel Dron, président de l'association

### Présentez-nous votre association ?

L'Association Lorraine d'Attelage (A.L.A.) regroupe des meneurs de tous âges, attelant des chevaux de selle, des chevaux de traits, des poneys ou même des ânes. L'association, fondée sur des valeurs de convivialité, accueille ses membres dans une ambiance chaleureuse, animée par des bénévoles passionnés. Nous nous engageons à répondre aux interrogations de chacun et à partager l'univers de l'attelage de manière simple et accessible.

### Depuis combien de temps existe-t-elle ?

Fondée en 1985 par Elsa Sokil, l'Association Lorraine d'Attelage célébrera bientôt ses 40 ans d'existence. Grâce à l'engagement d'Elsa et de nombreux membres qui ont rejoint le comité au fil des années, l'association a su perpétuer l'héritage de l'attelage en Lorraine. Cet anniversaire marquera quatre décennies de partage et de passion pour cette discipline unique.

### Quelles sont les principales missions de l'association ?

Faire découvrir et promouvoir la discipline de l'attelage. Que vous soyez novice ou meneur expérimenté, nous offrons des formations variées allant des bases de l'attelage à des disciplines complémentaires (dressage, topographie, longues rênes). Nous souhaitons partager les connaissances et le plaisir de l'attelage, ainsi qu'accompagner ceux qui souhaitent s'initier ou se perfectionner pour participer à des concours officiels.

### Quels types d'activités proposez-vous ?

Nous organisons des activités diversifiées tout au long de l'année : des derbies dominicaux ; des stages (débutants et avancés)

; des passages de galops ; des randonnées pour explorer la région.

Nous avons également un concours officiel de la Fédération Française d'Équitation, chacun y trouve un intérêt, participant ou spectateur.

### Organisez-vous des compétitions ou des événements ?

Oui, d'avril à septembre, des derbies amicaux toutes les deux semaines dans toute la Lorraine. En avril, un stage d'initiation et des passages de galops.

### Comment se déroule une séance d'initiation ?

L'attelage est une discipline exigeante et potentiellement dangereuse ; il est essentiel de respecter certaines règles de sécurité. Un cheval d'attelage doit être calme et préparé à gérer diverses situations sans se laisser distraire. Nos séances d'initiation, qui durent généralement deux jours, sont structurées en quatre parties : théorie et sécurité en ateliers ; pratique en binôme avec un formateur ; révision des compétences ; évaluation des connaissances pratiques et théoriques.

### Quels sont les avantages de pratiquer l'attelage ?

C'est une discipline conviviale et familiale qui permet d'impliquer ses proches, contrairement à l'équitation classique souvent individuelle. Nombre de nos membres sont d'anciens cavaliers qui ont choisi l'attelage pour partager leur passion équestre avec leurs familles lors de sorties dominicales.

### Quel type de matériel est utilisé ?

L'attelage nécessite un minimum de matériel :

- Un cheval équipé d'un harnais pour le relier à la calèche.

- Une calèche adaptée à la taille et la morphologie du cheval.

- Des équipements de sécurité comme le casque et, si nécessaire, un gilet de protection.

### Comment s'impliquer ou rejoindre l'association ?

Le formulaire d'adhésion est disponible sur notre page Facebook ou sur notre site internet. Les bénévoles qui souhaitent aider lors de nos événements, même sans expérience préalable de l'attelage sont les bienvenus.

### Quels sont les bienfaits pour les chevaux ?

L'attelage est une activité bénéfique tant pour leur forme physique que pour leur équilibre mental. Elle développe leur endurance, leur force et leur concentration. L'attelage les aide également à évoluer dans des environnements variés, renforçant leur calme et leur capacité d'adaptation.

### Quels sont les projets futurs de l'association ?

En 2025, pour célébrer les 40 ans de l'association, nous organiserons des événements exceptionnels : une sortie sur la Côte d'Opale, un stage de maréchalerie et un stage avancé encadré par un meneur ayant participé au championnat de France. Nous poursuivrons également nos derbies et randonnées habituels.

### + D'INFOS

@ [alattelage@gmail.com](mailto:alattelage@gmail.com)

f [ala.attelage](https://www.facebook.com/ala.attelage)



# BONJOUR LA NATURE !

## Bienvenue au cimetière de Blénod



**L'enherbement des allées**, avec maintien de l'assiette, dissimule les éventuelles "plantes sauvages".



**Du paillage ou des plantes couvre-sols** ont été installés au niveau des entretombes ou des arrières-tombes difficiles d'accès.

**Seuls des produits sans pesticides et respectueux de l'environnement** sont utilisés, garantissant ainsi la préservation de la biodiversité.



**Les allées sont entretenues grâce à des techniques de désherbage alternatif** : mécaniques, thermiques ou manuelles.

**Les nichoirs ou hôtels à insectes** sont des lieux d'accueil pour la biodiversité.



**Une prairie fleurie** égaye la zone en attente d'inhumation.



**Pour embellir et faciliter la gestion de la parcelle des anciens combattants**, les zones en sont enherbées et des parterres de vivaces sont placés à proximité des stèles.



**Afin de favoriser la biodiversité**, offrir un cadre paisible et verdoyant, et créer un environnement plus respectueux de la nature pour les visiteurs et les défunts, nous avons choisi d'accentuer la végétalisation.

**Des arbres et des arbustes augmentent l'aspect paysager**, invitant à la promenade.



**Les chapelles, soigneusement entretenues**, s'intègrent à la végétalisation du cimetière, créent un cadre apaisant et respect de la nature.



**Une prairie fleurie a été semée** entre les tombes de la zone conservatoire / patrimoniale.



# Le Bloc-notes des conseils

## 19 ENTREPRISES LOCALES CHOISIES POUR LES TRAVAUX DU GROUPE SCOLAIRE

Le Conseil municipal s'est penché sur l'attribution des différents lots du marché des travaux de restructuration du groupe scolaire. Alors que certains font le choix d'attribuer au moins-disant, qui se trouve à des milliers de kilomètres de notre territoire et qui creuse davantage notre déficit commercial, les élus sont fiers d'avoir confié les dix millions d'euros à des entreprises de notre région. Pour faire leur choix, les conseillers municipaux se sont appuyés sur la valeur environnementale des dossiers déposés par les entreprises, ainsi que sur la qualité du travail proposé et enfin sur le prix de l'offre.

## DU NOUVEAU POUR LES ANTENNES DE TÉLÉPHONIE DU TERRITOIRE

Afin de permettre aux administrés de bénéficier d'une bonne couverture téléphonique, la municipalité a souhaité faciliter l'installation des différents opérateurs sur 3 sites restreints, à savoir le pâquis du Briot, en haut de la rue Saint-martin et au stade des Fonderies. Ainsi, deux nouvelles antennes vont être installées prochainement en haut de la rue Saint-Martin et au pâquis du Briot pour permettre d'achever la couverture complète du territoire communal par l'ensemble des opérateurs.

## LE CONSEIL A PRIS ACTE DES RAPPORTS ANNUELS DES DÉLÉGATAIRES

Chaque année, les délégués des services publics de l'eau, du gaz et de l'assainissement dressent un bilan technique et financier de leur activité à la municipalité.

En ce qui concerne le gaz, la commune est liée à GrDF jusqu'en 2043, pour une concession qui représente 24 km de canalisations et 1 330 compteurs actifs. Sur l'exercice 2023, GrDF a investi plus de 74 000 € et a acheminé 18 GWhs, soit un de moins qu'en 2022, pour des recettes globales de près de 350 000 €.

Pour l'assainissement collectif et non-collectif et la gestion des eaux pluviales, la municipalité est associée à Cycle d'eau, qui dessert par réseau de collecte plus de 23 000 habitants. À titre d'exemple, pour une consommation d'eau de 120 m<sup>3</sup>, la facture annuelle d'assainissement s'élève à 308,67 €, soit une augmentation de 6,85 € par rapport à 2022 due à la hausse de la part SAUR. Les autres parties, à savoir Cycle d'eau, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et Voies navigables de France, ont stabilisé leurs parts.

Enfin, le service d'eau potable, géré par la société Veolia, dessert 4 669 habitants qui ont consommé, en moyenne, 97 litres d'eau par jour, ce qui est largement inférieur à la moyenne des Français. À noter que le rendement de réseau s'élève à 87,4 %, ce qui est mieux que la moyenne nationale d'environ 80 %, et qui met en valeur la politique de lutte contre les pertes d'eau potable sur le réseau. Le prix de l'eau a augmenté de 7 centimes d'euros au m<sup>3</sup> en passant de 2,94 €/m<sup>3</sup> à 3,01 €/m<sup>3</sup>, alors que la part communale n'a pas augmenté depuis de nombreuses années. La collectivité poursuit aussi la mise en place d'une tarification solidaire, qui permet à chaque foyer de bénéficier de 5 m<sup>3</sup> d'eau potable offerts par an, et incitative qui intègre une surtaxe en cas d'une consommation supérieure à 40 m<sup>3</sup> par personne et par an.

## ÉTAT CIVIL AOÛT / SEPTEMBRE 2024

### Naissances

Nour Oulgour, Lyana Andrieux, Adem Meghiche, Tyana Benchorfi, Mayellie Priso Booh, Julia Roussel

### Mariages

Maud Segovia et Valentin Cassard, Aurore Lindegger et Benjamin Hoquet, Frédérique Zuccaro et Benjamin Hugnin

### Décès

Jeanne Maxant veuve Charpentier, Gilbert Deletoille, Viviane Sommacal épouse Vincent, Danielle Felisse épouse Weber.

### Pacs

Manon Zimmermann et Florian Drie, Manon Thirion et Dorian Cacciapuoti

**BLÉNOD**  
les-pont-a-mousson

MANGAS

LECTURES

SPECTACLES

# Fête du Livre 2024

COSPLAY

THÉÂTRE



**D**IMANCHE 17 NOVEMBRE 2024  
10H-17H - CENTRE MICHEL BERTELLE

**Intermarché**



en partenariat avec